Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 15 novembre 2018

11 forces politiques dont 9 partis politiques et 2 alliances ont déposé leurs candidatures aux élections législatives anticipées/ La presse rappelle que les forces politiques avaient jusqu'au 14 novembre à 18h00 pour déposer leurs candidatures aux élections législatives anticipées. Les forces politiques ayant présenté leur liste électorale à la Commission électorale centrale (CEC) sont les alliances « Mon pas » dirigée par Nikol Pachinian et « Menk/Nous » ainsi que les partis « Arménie prospère », « Progrès national », « Renaissance chrétienne-populaire », « Sasna Tsrer/Enragés de Sassoun », « Orinats Yerkir », la Fédération Révolutionnaire arménienne (« Dachnak »), « Arménie lumineuse », le parti Républicain et le parti social-démocrate « Décision du citoyen ». La presse considère l'alliance « Mon pas » de Pachinian comme étant la force politique favorite. En revanche, d'après le quotidien *Jamanak*, il est encore difficile de prédire les partis politiques et les alliances qui franchiront le seuil des suffrages nécessaires pour être représentés à l'Assemblée nationale (seuil de 5% pour les partis politiques et de 7% pour les alliances).

Dirigée par Pachinian, l'alliance « Mon pas » a désigné 183 candidats dont la grande majorité est membre du parti Contrat civil. On compte parmi les candidats de cette alliance, des activistes non partisans ainsi que des personnalités publiques alliées à Pachinian.

Aravot revient sur la déclaration de Nikol Pachinian lors des débats parlementaires ayant eu lieu hier au cours desquels il a assuré que tout recours aux ressources administratives sera strictement sanctionné, assurant qu'il s'agira des « meilleures élections jamais organisées dans l'histoire de la troisième République de l'Arménie ».

Pour mémoire, les élections législatives anticipées se tiendront le 9 décembre (revue de la presse arménienne du 2 novembre 2018) selon un système complexe de représentation proportionnelle invitant les électeurs à voter non seulement pour les partis et les alliances, mais aussi pour leurs candidats individuels.

L'Union européenne, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Suède apportent leur soutien financier pour la tenue des élections législatives anticipées/ La presse rend compte de la signature hier d'un accord entre les représentants de l'UE, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la Suède et de l'Arménie prévoyant une aide financière à hauteur de 2.9 millions d'euros pour faciliter le bon déroulement du scrutin. Les journaux reviennent sur les déclarations de l'Ambassadeur de l'UE en Arménie, Piotr Switalski lors de la conférence de

presse au cours de laquelle il a déclaré que « ces élections législatives anticipées seront les meilleures jamais organisées en Arménie » tout en appelant les électeurs arméniens à refuser tout achat de vote.

Rédaction : Marie Boutchakdjian

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.